



Equipements

Un bloc WC.

Un lave-main surmonté d'un miroir.

Une applique.



L'ensemble est en très bon état.

De retour vers l'espace séjour, la dernière porte à gauche donne sur un cagibi.



## LE CAGIBI

### Plafond et murs

Un placoplâtre peint en blanc.

### Sol

Un carrelage.

### Equipements

Un second tableau électrique.

Les nourrices pour le chauffage au sol. L'ensemble est détaillé.

Un ballon d'eau chaude





## LE GARAGE

Il est accessible soit par le devant de la maison soit par le jardin situé à l'arrière.

Plafond

Une poutraison en bois.



Murs

Ils sont bruts.

Sol

Un béton brut.

Equipements

Une grande porte sectionnelle manuelle donnant sur le devant de la maison.



**DESCRIPTION EXTERIEURE**

Depuis la rue des Pinauds, l'accès à la propriété se fait par un chemin en terre.





A droite, du chemin d'accès, je constate la présence d'une grande étendue enherbée sur laquelle est entreposé du remblai.

Il semblerait qu'une construction soit prévue.



J'accède à l'intérieur de la propriété par un portail métallique avec de chaque côté des murs en parpaing.



J'accède ensuite à l'arrière de la propriété, un jardin.

La partie arrière est indépendante. L'accès se fait soit par le garage soit par le séjour.

Depuis le séjour, par une porte vitrée en PVC double vitrage, j'accède à l'arrière de la maison.

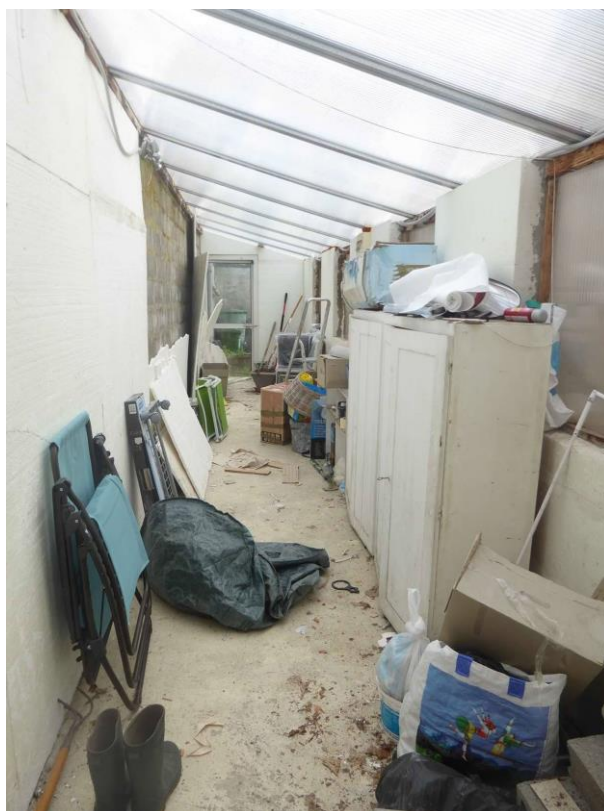




Je constate la présence d'un grand bâtiment, un jardin d'hiver très lumineux constitué de murs en parpaing recouverts d'un enduit, de polycarbonate en partie haute et de quatre fenêtres en partie basse. Il est alimenté en électricité avec des prises étanches. L'accès à ce jardin d'hiver s'effectue par une porte vitrée en PVC.



Ce bâtiment est plaqué contre le mur arrière de la propriété.



La façade arrière est crépi.

Je constate la présence du bloc de climatisation réversible de marque LG.



Le crépi beige est en bon état général et propre. Je constate la présence de microfissures à la jonction entre les parties haute et basse.



Entre la maison et le jardin d'hiver, le sol est recouvert de gravillons.



L'arrière du jardin d'hiver.





Sur l'arrière, j'accède à un espace jardin.

Je constate la présence d'une installation permettant de récupérer les eaux de pluie.







En direction du garage, j'accède à un jardin potager.



Un accès arrière au garage.



Le pignon est en bon état excepté le dégât des eaux présent à l'intérieur de la maison.

Le soubassement est recouvert d'un bardage.



Sur ce pignon, il existe un autre bloc de climatisation de marque LG, fixé au mur.



La limite de propriété se fait par un mur en parpaing, en espalier.





Je me déplace sur le devant de la maison en passant par le garage.

Sur le côté gauche, avec la propriété voisine, un mur en parpaing non crépi, en espalier.

L'allée est recouverte de gravillons.







La façade de la maison est crépie. Je constate la présence d'un nouveau groupe de climatisation réversible.



En partie haute, les fenêtres des chambres.



La façade est bon état général. Je constate la présence du système de climatisation avec des tubulures sur l'ensemble.

En partie basse, un bardage.



Je me déplace progressivement en direction du salon.







Au niveau du salon, il existe un décrochement, avec une partie basse qui n'a pas été bardée.





Je constate la présence d'une terrasse donnant sur les grandes baies vitrées du salon.



Cette terrasse est surélevée.



Sur la parcelle voisine, je constate la présence de remblai. Il semble que des maisons ne vont pas tarder à être construites.



Depuis le portail, l'accès principal se fait par une allée gravillonnée.





Immédiatement à gauche, je constate que des claustras ont été posées afin d'isoler l'espace piscine. Toutefois, ces dernières sont entièrement effondrées.



Sur la gauche, il existe une allée qui dessert, à droite, la porte d'entrée de la maison et à gauche, la piscine.





L'accès à la porte d'entrée de la maison avec, sur le devant un espace jardin.  
La façade est crépie.









Juste en face de l'allée, une terrasse devant la baie vitrée de la cuisine.



Contre le mur d'enceinte, un petit toit comportant une partie barbecue.





L'alimentation en gaz de la chaudière.



A gauche, la piscine.



La partie jardin avec des claustras en limite de propriété.





La piscine et le local technique sont entourés d'une clôture avec un grillage à treillis soudé. L'ensemble est entièrement sécurisé.

L'accès se fait par un portillon. Le pourtour est arboré avec notamment des palmiers.















Un espace douche situé le long du mur.



Le local technique comprend le système de filtration avec un filtre à sable, les produits, le disjoncteur, un appareil à PH.







## RELEVÉ DE MESURES

Le diagnostic et le relevé des mesures ont été effectués ce jour par la société E MAIDIAG.

### LES DIAGNOSTICS DE VEOLIA

Ils sont réalisés ce jour et les résultats seront joints au cahier des charges.

Ayant terminé là mes constatations, j'ai rédigé le présent Procès-verbal de Constat sur soixante-treize pages, lequel comprend des photographies numériques, dont je certifie l'authenticité, pour servir ce que de droit à ma requérante, et dont le coût est de :

Quatre cent cinquante-cinq euros

Emolument	:	219.16€
Transport	:	7.67€
Vacation	:	148.80€
Total HT	:	375.63€
TVA 20%	:	75.13€
<u>Frais Postaux</u>	:	<u>4.24€</u>
<b>TOTAL TTC</b>		<b>455.00€</b>

*Maître Stéphane MORIN*